

Commission: Conseil de l'UE de Sports

Question: Objectif JO de Bruxelles 2052, quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?

Auteur : République Tchèque

Après l'effondrement du bloc communiste en 1993, la Tchéquie rejoint l'Union européenne le 1er avril 2004. Depuis 1993, notre participation aux Jeux Olympiques est régulière. Nous ne saurions nous opposer à une coopération européenne. Notre engagement envers l'Union européenne s'étend tout autant vers une coopération sportive que toute autre coopération. Cela pourrait permettre de créer une cohésion étroite entre les pays participants.

Nous entretenons une relation très étroite avec de nombreux pays membres de l'Union Européenne comme la France ou bien la Slovaquie avec qui nous partageons une culture proche et un langage similaire. Le concept d'une coopération sportive ne nous dérange pas or il faut pour cela prendre en compte de nombreux aspects pouvant avoir des répercussions sur le temps.

Les infrastructures présentes chez nous se développent et des études démontrent une baisse d'intérêt du sport pour nos jeunes citoyens. Pour nous cette coopération pourrait renforcer l'envie de nos citoyens de s'intéresser non seulement au sport mais aussi renforcer leur santé qui depuis quelques années est en baisse. Notre Loi N° 115/2001 sur le soutien des activités sportives, définit les compétences respectives de l'administration centrale et des pouvoirs locaux et régionaux en matière sportive. Nos infrastructures pourraient alors être utilisées lors d'entraînement de l'équipe européenne. Nous considérons le sport comme un moyen de renforcer notre identité nationale et de susciter la fierté nationale. Si une coopération européenne se mettait en place cela pourrait donc susciter une fierté européenne et renforcer les liens à travers les différentes cultures européennes.

Depuis 2016 nous développons un projet pour augmenter la somme investie dans les infrastructures sportives et dans les programmes de sport dans nos communes et nos régions. La République Tchèque est considérée comme le 33ème pays le plus développé dans le monde. Nous ne sommes pas contre investir dans des projets pour aider à soutenir cette coopération or il faudrait alors que notre bénéfice soit plus élevé. Aujourd'hui dans l'Union européenne nous ne sommes que bénéficiaires de 4093 millions d'Euro. Si nous investissons une large somme dans des institutions sportives et des programmes nous attendons un bénéfice plus large derrière. Malgré cela nous nous trouvons bien en dessous des pays avec un PIB élevé dans l'union européenne et nous ne serions pas en égale aux autres États membres. Cela pourrait causer des inégalités entre pays, car nos athlètes ne possèdent pas les mêmes équipements que certains pays comme la France ou L'Allemagne.

Pour conclure, une adhésion à cette coopération européenne sportive serait pour nous un moyen de renforcer nos liens avec l'Union européenne et de rendre une cohésion forte entre tous les États membres. Or nous prenons des risques économiques à intégrer cette coopération et il faudrait donc des règles très précises et respectant nos principes pour notre adhésion.

